

FORUM EUROPEEN DES JOURNAUX OFFICIELS



Rapport annuel du Groupe de Travail *"Avenir des publications officielles"*



Présentation de eBook de la DILA

Réunion annuelle
Fribourg/SUISSE
Septembre 2014

Didier FRANÇOIS
Président du Groupe de Travail

Directeur adjoint, Direction de l'Information légale et administrative - DILA, France

I. LA SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU GROUPE DE TRAVAIL

1. L'évolution du Groupe de Travail

Après une première initiative entreprise en 2009, suivie par l'obtention du Mandat du Forum, notre Groupe de Travail a officialisé son existence en mars 2011.

Depuis, nous avons parcouru un chemin considérable visant, à la fois, à trouver des sujets de réflexion pertinents, mais aussi à fédérer les efforts des collègues de différents pays, indépendamment de nos différences systémiques.

Bien que le sujet principal de nos investigations n'ait pas changé depuis le début de nos activités, il a évolué avec le temps et s'est affiné en raison de l'évolution de la situation concernant la diffusion de l'information aux citoyens. Ainsi, après avoir commencé en partageant nos expériences et de bonnes pratiques sur ce thème, important mais très général, nous avons décidé d'anticiper l'avenir des publications officielles et cela de manière plus précise.

En effet, nous nous sommes intéressés à de **nouvelles tendances** qui arrivent en force dans nos activités, quelque soit notre mode opératoire respectif, mais notre l'objectif reste inchangé : **simplifier et faciliter l'accès au droit des citoyens**.

2. Les nouvelles technologies au service du citoyen

L'avancé du numérique au détriment du papier impacte tout spécialement nos activités en raison, notamment, du caractère souvent "sensible" des informations que nous diffusons. L'évolution du mode de diffusion de l'information nous oblige à chercher de nouveaux concepts, à la fois pour la diffusion des "produits" déjà existants, mais également pour en inventer de nouveaux.

Pour rendre notre réflexion plus pertinente, nous avons élargie notre Groupe en y invitant les collègues italiens et espagnols, nous avons également consulté l'Office de Publications de l'Union européenne (OPOCE) qui nous apporte toujours des conseils et du soutien. Enfin, nous avons sollicité l'expertise d'une spécialiste extérieure, mondialement reconnue dans les domaines qui nous intéressent, Madame Monica Palmirani, de l'Université de Bologne en Italie.

Depuis le rendez-vous de Zagreb, où nous avons présenté l'exemple français de **Consolidation et de codification**, un sujet qui reste central pour nous, le Groupe de Travail s'est réuni plusieurs fois pour définir ensemble de nouvelles idées que nous souhaitons explorer à présent :

- Une "**codification compilée**" (comme celle du Bulletin officiel espagnol BOE) qui, sans être une codification au sens propre, regrouperait de manière sélective différents types de textes juridiques, régulièrement mis à jour et accessibles sur Internet en format *pdf* et *ePub*.
- Puis, une problématique qui en résulte logiquement, celle de la **renumérotation des textes consolidés visant à préserver une chronologie temporelle correcte de l'applicabilité des amendements dans les textes consolidés** ; l'OPOCE a conçu un concept de présentation de la chronologie de consolidation, accessible sur le site <http://eur-lex.europa.eu>
- Enfin, pour rendre bien "**visibles**" la structure et les composantes sémantiques des textes juridiques pertinents, et aider ainsi à leur combinaison, nous analysons les possibilités offertes par le schéma ***XML Akoma Ntoso*** ; cette solution est déjà employée par le Parlement européen ainsi que par de nombreux pays. De plus, *Akoma Ntoso* est compatible avec l'identificateur *ELI* qui peut y naviguer efficacement, aussi bien dans le passé que dans le future.
- En outre, nous envisageons également d'analyser l'impact qu'une **meilleure exploitation de nos *Big Data***, liées aux textes que nous publions et leur présentation sous forme graphique, ou facilement lisible, pourrait présenter pour l'analyse de l'activité législative et réglementaire.



Pour illustrer les apports des nouvelles technologies dans la diffusion moderne des informations juridiques aux citoyens, voici l'exemple français de *eBook* de la DILA. C'est un produit nouveau dont les fonctionnalités répondent à de besoins nouveaux de nos lecteurs, tout en garantissant la validité des informations diffusées.

II. LE POSITIONNEMENT ET LA STRATEGIE DE LA DILA DANS LE MONDE DE L'EDITION JURIDIQUE NUMERIQUE EN FRANCE

1. L'offre juridique numérique en France : un marché émergent

- Les ventes d'ouvrages numériques en France ne représentent encore qu'une part marginale du volume d'affaires global des éditeurs (4,7 % du marché du livre français en 2013¹), mais la progression des ventes de livres numériques est exponentielle.
- L'édition juridique française se cherche encore sur ce secteur, mais des offres émergent : les livres numériques de codes sur www.droit.org ; l'application "mcj" de *Mon code juridique*.

Cependant, en matière de produits numériques juridiques actualisés, la concurrence² ne propose que :

- Des ouvrages dans leur version consolidée vendus à l'unité ; en moyenne 5 € pour les Conventions collectives nationales (CCN), 50 € pour les codes, ex. Liaisons sociales)
- Des homothétiques d'éditions imprimées (pdf) dans le cadre d'une offre couplée (ex. Dalloz)
- Des mises à jour ou de la simple veille, par abonnement, souvent annuel ou par utilisation d'un compte ou par envoi de mail (ex. Litec).

Par ailleurs, les produits, gratuits ou payants, proposant des mises à jour régulières (codes accessibles sur le site www.droit.org) sont de simples conversions des flux Légifrance au format *ePub* ; ils ne contiennent aucun enrichissement juridique et sont peu lisibles. Ils demeurent d'ailleurs peu de temps sur le marché (environ un an en moyenne), généralement en raison de la fréquence d'actualisation doublée du travail éditorial imposés.

¹ Source : Xerfi du 7 février 2014 ; ces 4,7 % représentant 190 millions de CA de ventes au détail d'*eBook*.

² Francis Lefebvre, Wolters Kluwer, Reed Elsevier.

- Si la faible percée des éditeurs juridiques peut s'expliquer par :
 - les coûts inhérents au report répété d'enrichissement sur un contenu brut mouvant
 - l'absence de visibilité des modifications juridiques à prévoir
- A la DILA, nous ne connaissons pas ces difficultés car :
 - nos produits ne nécessitent pas d'enrichissement juridique
 - d'autre part, nos outils de production Légifrance (base LEGI) nous permettent de mesurer l'effort d'actualisation à prévoir pour les mois à venir.

► **La DILA peut donc apporter des produits nouveaux sur ce marché émergent de l'édition juridique numérique en France.**

2. L'offre numérique de la DILA pour ses éditions juridiques

La Direction de l'information légale et administrative est éditrice de livres juridiques comme les codes et les conventions collectives nationales (CCN) qu'elle a décidé de diffuser au format numérique dans le cadre de sa stratégie éditoriale.

L'offre proposée s'inscrit dans la chaîne éditoriale existante : le numérique sera un complément de l'imprimé à qui il apportera une plus-value par ses fonctionnalités. Dans cet esprit, tous les acteurs de la chaîne du livre numérique *Journaux officiels* seront également ceux qui œuvrent actuellement pour la production et la vente de l'édition papier.

Les codes et conventions collectives nationales sont aussi disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr dont la DILA est opérateur et dont la diffusion est complémentaire à celle des ouvrages papier. En effet, alors que ces derniers font l'objet de ré-éditions ponctuelles (annuelles ou pluri-annuelles selon les titres), le site Legifrance est mis à jour quotidiennement. Par exemple, le code civil est édité au format papier une fois par an, alors qu'il est mis à jour sur le site Legifrance à chaque changement porté par une loi ou un texte réglementaire.

Avec le livre numérique juridique, la DILA propose un produit qui présente à la fois l'avantage du livre (usages de lecture) et celui de l'internet (fréquence des mises à jour).

Les livres numériques juridiques sont créés au format *ePub*, qui favorise l'interopérabilité. Les *eBooks* sont téléchargeables sur tout support numérique (tablettes tactiles, smartphones, liseuses, ordinateurs) et le texte s'adapte à la taille de l'écran. Une fois téléchargé, le livre est lisible hors connexion.

Les fonctionnalités de l'*eBook* permettent au lecteur d'adapter sa lecture à ses besoins. Le confort peut en être accru par les modifications de la police de caractère et de la taille du corps, du fond d'écran pour tenir compte de la luminosité extérieure, de l'affichage avec une lecture en plein écran ou en vis-à-vis... la page s'adapte à chaque fois à la taille de l'écran.

Le livre numérique est particulièrement adapté aux livres juridiques, dont le mode de lecture n'est pas linéaire. Par exemple, le sommaire dynamique permet d'accéder rapidement à un chapitre ou un article, la fonction "recherche" permet d'atteindre un terme du livre ou d'accéder à des sites internet. Le lecteur peut marquer une page en apposant un signet et l'ensemble des signets est présenté dans une liste ; il peut aussi sélectionner un terme ou une phrase, les annoter et retrouver l'ensemble de ses annotations dans une autre liste.

Il est aussi possible d'avoir une lecture automatique à voix haute, de surligner, rechercher des définitions en ligne, imprimer, partager ou même bénéficier de traductions instantanées selon les supports...

A ces avantages de lecture s'ajoute la possibilité d'avoir une mise à jour plus fréquente que pour les éditions au format papier. Les codes numériques par exemple, seront mis à jour gratuitement une fois par mois ; une page introductive résumera les mises à jour successives depuis la date d'achat. L'enrichissement du *eBook* par le lecteur sera conservé lors de chaque mise à jour.

Durant la phase expérimentale (2014 – 2016), nous allons pratiquer une vente couplée : imprimé + numérique, afin d'éprouver le marché ainsi que nos capacités éditoriales.

3. Les principales caractéristiques de l'offre DILA sur eBook aux formats ePub et eMobile

- Téléchargeable
 - mensuellement (codes) annuellement (conventions collectives)
 - gratuitement (seul l'ouvrage papier doit être acheté)
 - sur tous supports (smartphones, tablettes, liseuses, ordinateurs...) et tout système Android, Apple, Windows...)
 - depuis le site www.ladocumentationfrancaiser.fr via une petite application marque JO

- Doté de nombreuses fonctionnalités
 - de lecture (ex. grossissement et tableaux conservant la largeur de la page)
 - de personnalisation (pose de commentaires et de signets)
 - de recherche (externe par liens hypertextes + interne pour conserver le bénéfice de la consultation hors connexion)
 - de partage (Email, Facebook, Twitter)
 - d'accessibilité (lecture automatique à haute voix...)

- Enrichi (dans le respect de la ligne éditoriale des *Journaux officiels*)
 - ortho-typographiquement
 - d'une page introductive résumant les mises à jour successives depuis l'achat de la version papier
 - d'un sommaire actif

- Avec certains avantages particuliers
 - il suit l'actualité juridique
 - il est gratuit
 - il est sans abonnement
 - il est téléchargeable et utilisable sur tous supports
 - il est consultable hors connexion
 - il est en lecture facilitée (page résumant les nouveautés juridiques + texte consolidé, zoomable et repositionnable quel que soit le support)
 - il est personnalisable (exemple : insertion de sa propre jurisprudence)
 - il est dépourvu de *Digital Right Management*
 - il est enrichissable par son utilisateur (projets de lois, jurisprudence...)
 - il est sans équivalent sur le marché

4. Une offre différenciée pour les codes et les CCN

- Globalement, une durée d'un an est prévue pour les codes et de deux ans pour les conventions collectives, qui tient compte :
 - de la fréquence d'actualisation (importante pour les codes, moindre pour les conventions collectives)
 - du cycle de vie de chaque produit (un an pour les codes, trois à cinq ans pour les conventions collectives)
- Contenu de l'offre numérique des conventions collectives
 - vente couplée : un ouvrage imprimé + deux *eBooks*
 - durant vingt quatre mois après l'achat du papier : deux mises à jour intégrales, *eBook* actualisé (textes consolidés)
 - le client dispose d'une convention à jour pendant deux ans
- Contenu de l'offre numérique des codes
 - Vente couplée : un ouvrage imprimé + douze *eBooks*
 - Durant douze mois après l'achat du papier : douze mises à jour intégrales, *eBook* actualisé (textes consolidés)

5. Des intérêts partagés des clients et de la DILA

Pour le client

En achetant un ouvrage imprimé, le client est assuré d'avoir un ouvrage numérique à jour pendant un an pour un code, deux ans pour une convention collective.

Pour la DILA

L'objectif est de fidéliser le client qui disposera d'une version actualisée numérique prolongeant la vie de son ouvrage papier. Bien que proche de l'abonnement dans sa forme, le choix de celui-ci n'a pas été retenu car actuellement le paiement à l'acte reste privilégié par les lecteurs (à 63 % en 2013 pour seulement 7 % d'abonnement).

- Investissements de la DILA
 - technique : production – aucun, diffusion - évolution du site *Documentation française*, appli marque *JO*
 - humain : un jour/homme par *eBook* code, six jours/homme par *eBook* CCN (soit moins de la moitié de l'équivalent d'un temps plein pour les deux collections)

- Avantages pour la DILA
 - à court terme : expérimenter l'offre numérique des éditions des *Journaux officiels*, éprouver les moyens éditoriaux, techniques et humains
 - à moyen terme : fournir un nouveau service au lecteur et le fidéliser, accroître le volume des ventes papier.

A l'issue de la phase expérimentale, une offre distincte imprimé / numérique pourra être envisagée.

6. L'évolution envisagée des produits proposés

- Les produits peuvent être proposés en l'état, mais peuvent être aussi enrichis, ex. les fiches de *Service Public* (informations administratives) et autres...
- Les travaux avec le marketing et la communication sont déjà très engagés en vue de préciser les attentes de nos lecteurs.